

SEANCE DU 6 MAI 2014

Le six mai deux mil quatorze à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MORTAGNE SUR GIRONDE se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt-cinq avril deux mil quatorze.

Etaient présents : Mme TIRBOIS Danièle, M. Michel CAILLON, Mme SAVARY Lucile, M. LYS Sébastien, Mme FLIN Muriel, M. GARECHE Ludovic, Mme MARCHAND-DAVIAUD Réjane, M. BOISSELEAU Guy, Mme MOUCHEL Françoise, Mr TURPIN Mickael, M. FRESSIGNE Théodore, M. COTIER Stéphane, Mme BERNARD Véronique, M. EPAUD Arcadius.

Etait absent : M. FAURE Jean-Louis

Ordre du jour :

- 1 – Avant-projet parking au port
- 2 – Commissions communales
- 3 - Questions diverses

AVANT PROJET CONSTRUCTION D'UN PARKING

2014MAI08

Mme Danièle TIRBOIS, Président de séance en l'absence du maire, donne la parole à Mme Lucile SAVARY 3^{ème} adjointe pour la présentation de l'avant-projet.

Le coût de cet aménagement est de 43 087.10 € HT soit 51 704.52 € TTC

Sont compris :

- installation du chantier
- terrassement
- Couche de réglage
- Reprofilage
- Aménagement

Pour le marché, la procédure adaptée est retenue. La publicité se fera par affichage mairie, BOAMP et contact direct avec les entreprises locales.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte cet avant-projet.

Le Conseil Municipal a l'honneur de solliciter une participation du Conseil Général au titre des amendes de police.

Plan de financement :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Conseil Général 40 % | 17 234.80 € |
| - commune 60 % | 25 852.30 € |

ELECTIONS AUPRES DES DIFFERENTS ORGANISMES

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

2014MAI02

Ont été désignés :

- délégué titulaire : Arcadius EPAUD
- délégué suppléant : Guy BOISSELEAU

SYNDICAT INFORMATIQUE
2014MAI03

Ont été désignés :

- délégué titulaire : Danièle TIRBOIS
- délégués suppléants : Stéphane COTIER et Mickaël TURPIN

CORRESPONDANT DEFENSE

2014MAI04

A été désigné : Théodore FRESSIGNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2014MAI05

Ont été désignés :

Président de droit : Jean-Louis FAURE

Vice-Présidente : Danièle TIRBOIS

Membres : Réjane MARCHAND-DAVIAUD, Muriel FLIN, Véronique BERNARD

Autres membres : Michelle NAUD, Hélène JEAN, Francis ROBERT, Jeanine ARCOURT

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

2014MAI01

La 1^{ère} adjointe expose au Conseil Municipal que l'article 1650 du Code Général des Impôts précise les conditions de mise en place des commissions communales des impôts directs.

Dans les communes de 2000 habitants et moins, la commission est composée de 24 membres

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles d'impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires titulaires et leurs suppléants sont désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal décide de proposer les noms de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Personnes domiciliées dans la commune	1- FAURE Jean-Louis 4 Imp Alizés Mortagne	1- YON Robert 4 Rue du Rivallet Mortagne
	2- GARECHE Alain 7 Rte de FontPaques Mortagne	2- JEAN-CHEVALLIER Denise 5 Rte du Petit Village Mortagne
	3- BERNARD Véronique 5 place du Stade Mortagne s/Gde	3- GILARDEAU Jean-Marc 1 Rte Valleret Mortagne (propriétaire de bois)
	4- EPAUD Arcadius 49 Rue des Lilas Mortagne S/Gde	4- GARECHE Ludovic 9 chemin du pinier 17120

		Chenac st seurin d'uzet
	5- FRESSIGNE Théodore 1 Rue du Rivallet Mortagne S/Gde	5- LAROSE Jean 33 Cours Bellevue Mortagne
	6- FLIN Muriel 5 Rue de la Charmille Mortagne	6- BERNARD Lilian 2 Le Rigalleau Mortagne
	7- MICHENAUD Jacqueline 3 Rte FontPaques Mortagne	7- BEAU Marie-Claude 10 Quai de l'Estuaire
	8- BOISSELEAU Guy 2 Rte Sauzaie Mortagne (propriétaire bois)	8- COTTET Jean-Pierre 3 Chemin des Roses Trémières Mortagne
	9- LYS Sébastien 5 Rue des Palissières Mortagne	9- AR COURT Jeanine 4 Rue du Moulin du Terrier Mortagne
	10- TIRBOIS Danièle 7 Rue des Bégonias	10- GRUGET Gérard 6 Route de la salle Mortagne
Personnes domiciliées hors	11- CAILLON Michel 9 Rue des Moulins 17120 FLOIRAC	11- GRENON Michel 12 Rue Chez Maingon Boutenac-Touvent
commune	12- VALLEE Michel 5 Rue du Chêne 17120 FLOIRAC	12- NONJAN Philippe 46 Route de l'Estuaire 17120 Boutenac-Touvent

GRAINES D'ESTUAIRE

2014MAI06

L'association Graines d'Estuaire organise le dimanche 6 juillet 2014 le 3^{ème} salon des vigneron bios d'estuaire au Port de Mortagne sur Gironde et sollicite une subvention.

Après discussion, par 12 voix pour et 1 abstention (Mme BERNARD), le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association Graines d'Estuaire une subvention de 100 € pour le 3^{ème} salon des vigneron bios du dimanche 6 juillet 2014.

TOUR CYCLISTE FEMININ

2014MAI07

Par courrier du 10 mars 2014, Monsieur Jacky DURAND, Président du Tour Cycliste Féminin sollicite une prime au passage du tour dans notre commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte de verser une prime de 50 €.

COURS DE YOGA

Mme TIRBOIS expose au Conseil Municipal la demande de Mme Catherine REMY qui souhaite mettre en place un cours de yoga hebdomadaire (2 h maximum).

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'activité Yoga mais étudiera la tarification de la salle lors d'une prochaine séance.

AIRE DE CO-VOITURAGE

Mme SAVARY (vice-président de la commission de la voirie urbaine) fait part au conseil municipal la possibilité de créer une aire de covoiturage financé par le Conseil Général. Une étude est en cours.

VILLAGES FLEURIS

Mme MOUCHEL (vice-présidente de la commission embellissement et fleurissement) fait part au Conseil Municipal de son souhait de participer éventuellement au concours des villages fleuris en 2015.

DECISIONS MODIFICATIVES

Budget port

* Décisions modificatives : SDEER 2014MAI09

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide les décisions modificatives suivantes :

Sens	Article	Chap	Libellé	montant dépenses	montant recettes
Dép	2153	041	Installations à caractère spécifique	0.01	
Rec	1318	041	Autres		0.01

Budget commune

* Décisions modificatives : Remboursement cautions 2014MAI12

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide les décisions modificatives suivantes :

Sens	Article	Opér	Libellé	montant dépenses
Dép	165		Installations à caractère spécifique	520.75
Dép	2313	46	Autres	- 520.75

REFECTION DE LA CALE DE MISE A L'EAU

2014MAI11

Mme TIRBOIS expose au Conseil Municipal que, lors de la séance du 22 janvier 2014, la réfection complète de la cale de mise à l'eau a été votée (démolition de la cale existante et création d'une nouvelle cale).

Il convient de solliciter une subvention au titre de la DETR.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR 2014 et habilite le Maire à signer tous documents pour ce dossier.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Cout total des travaux :		22 552.13 € HT
Subvention DETR	30 % espérée soit	6 765.64 €
Commune	le reste	15 786.49 €

